MARÁDI Krisztina
(Université de Debrecen, Hongrie)

Changements du vocabulaire lié à la migration

Abstract: (Changes in the vocabulary related to migration) One of the great achievements of European integration is the free movement of people which allows us to discover foreign countries, regions and cultures without any administrative hindrance. However, the benefits of this new situation must be qualified if we consider the general political context, the globalizing tendencies, the great socio-political changes of the world that brought new forms of migration, both from a quantitative point of view − massive migration − that qualitative. The great transformations of societies and the political map of the world are obviously reflected in the language as well, with the creation of new terms corresponding to the new reality and the restructuring of the semantic field of existing terms. In my paper, I would like to examine the linguistic aspects of this phenomenon, in particular the changes in the semantic field of terms such as *migrant, immigré*, *émigré*, *réfugié politique et économique*, the modification of their typical collocations, the frequency of certain adjectives, adverbs, etc. , as well as the appearance of new terms in this area. My communication will have three parts: the terminology created, recreated, modified by the changes concerning the world of work (*personne détachée, expatriée*, ...); the terms born, restructured relating to the modification of the political context (*réfugié, déplacé interne, demandeur d'asile*, ...); finally, the terms relating to migration caused by major natural disasters, climate change, environmental problems (*écoréfugié, naufragé écologique* ...**).**

Keywords: *migration, vocabulary restructuring, world of work, politics, environment*

Résumé: L'un des grands acquis de l'intégration européenne est la libre circulation des personnes qui nous permet de découvrir des pays, des régions et des cultures étrangers sans aucune entrave administrative. Cependant, les bénéfices de cette nouvelle situation doivent être nuancés si nous considérons le contexte politique général, les tendances globalisantes, les grands changements socio-politiques du monde qui ont apporté de nouvelles formes de migration, aussi bien du point de vue quantitatif – migration massive – que qualitatif. Les grandes transformations des régions et de la carte politique du monde se reflètent évidemment au niveau de la langue aussi, avec la création de nouveaux termes correspondant à la nouvelle réalité et la restructuration du champ sémantique des termes existants. Dans cet article nous nous proposons d'examiner les aspects langagiers de ce phénomène, notamment les changements du champ sémantique des termes comme *migrant, immigré*, *émigré*, *réfugié politique et économique*, la modification de leurs collocations typiques, la fréquence de certains adjectifs, adverbes, etc. ainsi que l'apparition de nouveaux termes dans ce domaine. Notre article est structuré en trois parties. La premi**è**re traite la terminologie créée, recréée, modifiée par les changements concernant le monde du travail (*personne détachée, expatriée*, etc.); les termes nés, restructurés, relatifs à la modification du contexte politique (*réfugié, déplacé interne, demandeur d'asile*, etc.) ; enfin, les termes relatifs à la migration provoquée par les grandes catastrophes naturelles, le changement climatique, les problèmes environnementaux (écoréfugié, *naufragé écologique*, *etc.)*.

Mots clés : *migration, restructuration du vocabulaire, monde du travail, politique, environnement*

Introduction

Ces dernières décennies, notre monde doit faire face à des changements radicaux au niveau du déplacement des populations. Ce qui peut paraître positif d'un côté – notamment la libre circulation des personnes grâce à l'intégration européenne – peut

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

évoquer également des aspects négatifs, comme la migration et, en particulier, la migration clandestine. La gestion de ce phénomène exigerait une approche globale et des réponses coordonnées de la part des Etats concernés mais le succès d'une coopération internationale est voué à l'échec sans langage commun. Nous constatons cependant que le langage des média, du monde de la politique et les définitions dans ce domaine sont souvent floues, controversées ou contradictoires, ce qui s'explique en partie par le fait que, traditionnellement, le phénomène migratoire n'a été traité qu'au seul niveau national, d'où les acceptions variables, d'un pays à l'autre, des mots utilisés en la matière. Il est à observer également que de nouveaux termes ont apparu, désignant une nouvelle réalité, notamment le déplacement des populations à cause des catastrophes naturelles et des problèmes environnementaux. Enfin, le troisième volet de la question concerne le monde du travail, la mobilité professionnelle qui a également atteint une grande envergure ces derniers temps.

Dans notre article, nous nous proposons d'examiner les changements du vocabulaire de ces trois domaines: la migration de caractère politico-économique, la migration provoquée par des problèmes environnementaux et enfin le vocabulaire de la mobilité professionnelle.

Migration

Selon la définition du dictionnaire Larousse (édition de 1989, 1158), la migration est « le déplacement de population, de groupes humains importants qui passent d'un pays dans un autre pour s'y établir, sous l'influence de facteurs économiques, sociaux ou politiques ». Par rapport à cette définition très générale qui englobe en fait tout type de migration, force est de constater qu'aujourd'hui les notions de *migration* et *migrant* recouvrent une pluralité de réalités sociales. Il faut donc distinguer : les personnes qui quittent leur pays d'origine du fait de persécutions et d'une violence généralisée ; les populations déplacées à cause de catastrophes naturelles ; enfin les groupes de personnes forcés à migrer en raison des difficultés économiques, pour fuir la misère et la pauvreté. Certaines personnes migrent de manière régulière, d'autres de manière illégale, sans parler de la distinction entre la migration volontaire et la migration forcée – voilà une réalité complexe pour la désignation de laquelle la langue ne possède qu'un terme général *migration*.

Migrant ou réfugié ?

En principe, pour le statut de réfugié, il faut se référer à la définition des Conventions de Genève, de ces traités internationaux fondamentaux dans le domaine du droit international humanitaire, qui définissent les règles de comportement à adopter en période de conflits armés pour la protection des civils, des blessés ou même des prisonniers de guerre. 7 textes sont en vigueur aujourd'hui – 4 datent de 1949, 2 de 1977 et 1 protocole additionnel de 2005. Selon la définition de ces traités internationaux, pour pouvoir aspirer au statut de réfugié, il faut répondre à l'un des 5 critères suivants : « toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou,

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays »[1].

Cette définition est très précise, mais les traités internationaux n'apportent pas des clarifications sur la notion de *migrant* et ils ne s'occupent pas – évidemment – des personnes fuyant la pauvreté et les problèmes environnementaux.

Enfin, selon la définition de l'Amnesty International[2], un *migrant* se déplace d'un pays à un autre, souvent pour trouver du travail, parfois pour rejoindre des membres de sa famille, ou encore à cause des catastrophes naturelles, alors que les *réfugiés* sont des personnes qui ont fui leur pays car elles risquaient d'y être victimes de graves atteintes à leurs droits humains. Elles sont contraintes de solliciter une protection internationale car leur propre gouvernement ne peut ou ne veut pas les protéger.

Le monde est plein de guerres, de conflits armés et d'agressions de plus en plus violents et cruels qui poussent des centaines de milliers de personnes à se déplacer, mais à cause des campagnes et des propagandes déformant la réalité, souvent pour des raisons infâmes, vilaines des hommes politiques, la migration et le migrant sont devenus aujourd'hui le synonyme d'une 'anomalie', d'une 'menace'; la migration est qualifiée 'd'afflux mafieux', 'incontrôlable', appelée aussi 'invasion' ou 'colonisation des ex-colonies', 'tentative d'intrusion'. On y voit donc une péjoration très intensive. On assiste à une sorte de déshumanisation des migrants, comme il ressort d'un article de la Revue française sur les dynamiques migratoires (Bassi, Fine 2013, 77) : « Depuis la fermeture de l'Union européenne à l'immigration de travail au milieu des années 1970, les demandeurs d'asile et les immigrés en situation irrégulière ont été construits comme des 'indésirables'»[3].

L'ancien premier ministre britannique, David Cameron, a parlé d'une 'nuée de migrants' cherchant à rejoindre son pays. « Il devrait se rappeler qu'il parle des êtres humains, pas d'insectes', a dénoncé l'opposition travailliste »[4].

Il s'est établi donc un débat sémantique en Europe pour décider comment qualifier les milliers de personnes qui arrivent quotidiennement sur les côtes méditarranéennes. À partir du moment où ils sont interceptés, les migrants deviennent des étrangers en 'situation irrégulière', ce terme étant plus ou moins neutre et accentuant en premier lieu leur statut juridique incertain, mais on constate aussi une sorte de discrimination suivant le sexe ou l'origine des personnes en question. Ainsi, par exemple les femmes, les enfants et les malades sont traités comme des 'personnes vulnérables', alors que les jeunes hommes sains sont identifiés souvent, sans aucun fondement, à des 'migrants économiques', voire à des 'délinquants' fuyant la rétorsion pour des crimes commis dans leur pays d'origine.

Ce traitement discriminatoire, stéréotypé se manifeste également au niveau de l'origine des migrants : les personnes venant de l'Afrique noire sont souvent considérées comme des 'pauvres victimes', donc des 'réfugiés', alors que les Maghrébins sont des individus hostiles, dangereux. Même les termes neutres deviennent péjoratifs à

[1] https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/statusofrefugees.aspx.
[2] https://www.amnesty.fr/focus/migrant.
[3] Hommes et migrations – Revue française de référence sur les dynamiques migratoires; Numéro Frontières – 2013 La gouvernance des flux migratoires „indésirables" Marie Bassi et Shoshana Fine; p77-83.
[4] https://www.levif.be/actualite/international/parler-de-migrants-est-une-facon-de-deshumaniser-les-gens/article-normal-413067.html.

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

cause de l'utilisation erronée et de l'interprétation confuse de la situation juridique des personnes concernées. Ainsi, par exemple un journaliste de la télévision Al-Jazira a annoncé publiquement qu'il n'utiliserait plus que le mot 'réfugié' dans le contexte méditerranéen:

« Le terme parapluie 'migrant' ne suffit désormais plus pour décrire l'horreur qui se déroule en mer Méditerranéenne. Il a évolué depuis ses définitions de dictionnaire, pour devenir un outil péjoratif qui déshumanise et distancie. (…) C'est un mot qui ôte la voix aux personnes qui souffrent. »[5]

Le problème sémantique est donc très difficile à résoudre, parce que le terme *réfugié* – dans le sens sous-jacent de *réfugié politique* – devrait être maintenu uniquement pour les personnes qui sont passées par le processus de demande d'asile et ont obtenu officiellement le statut de réfugié. Mais le terme *migrant* ayant subi une connotation péjorative, n'est plus apte à désigner la réalité objectivement.

On peut constater également l'apparition de nouvelles créations, soulignant un aspect particulier de la migration, comme par exemple le terme 'brûleur de frontière', relevant l'aspect clandestin, caché de l'acte de franchir la frontière.

Certaines organisations internationales proposent d'utiliser le mot *exilé* – puisqu'on peut interpréter l'exil comme une situation où on n'a pas le choix, que ce soit politique ou économique. Cela nous oriente vers un autre volet de la migration non spécifiée par un terme concret, précis, notamment les soi-disant réfugiés économiques.

Réfugiés économiques

Au début de la mondialisation, avec l'intensification des échanges commerciaux, on pouvait espérer sinon la disparition au moins la réduction des inégalités mondiales. Or, ces espérances se sont vite évanouies. Les pays pauvres du Sud deviennent de plus en plus dépendants des grandes puissances économiques, ce qui accroît les écarts entre les régions défavorisées et les régions riches. Dans ces conditions, la migration – saisonnière, temporaire ou définitive – apparaît comme une solution dans ces pays pauvres. Les populations – en premier lieu les personnes sans qualification professionnelle – se déplacent vers des régions plus riches et prometteuses d'emploi.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)[6] appelle les personnes ayant quitté un pays en développement pour chercher de meilleures perspectives économiques des *migrants économiques*, car il considère qu'il faut réserver l'utilisation du terme *réfugié* à des personnes qui sont dans l'obligation de se déplacer pour sauver leur vie ou préserver leur liberté.

Une observation intéressante : même le terme *réfugié* commence à avoir des nuances péjoratives, comme dans cet article sur la fermeture d'une usine qui relate qu'au moment où Emmanuel Macron avait prié les ouvriers d'aller chercher du travail ailleurs, un ouvrier indigné s'est emporté : « on ne va pas bouger pour régresser, on ne va pas devenir des réfugiés de travail »[7].

[5] https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html.
[6] http://www.unhcr.org/fr/en-bref.html.
[7] https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/0301121193853-mobilite-et-travail-lhistoire-dun-couple-infernal-2144010.php.

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

À part ces problèmes d'interprétation, il faut aussi parler de l'enrichissement, de l'élargissement du champ lexical et du champ associatif du terme *migration*. Désormais, il existe par exemple le terme 'femme migrante' et 'féminisation de la migration' qui témoigne d'un changement social. Il ne s'agit pas seulement d'un facteur quantitatif, notamment que – selon des statistiques plus ou moins fiables – 30 % des migrants sont des femmes[8], mais aussi d'un phénomène particulier. D'une part, les femmes doivent faire face à des problèmes spécifiques à leur sexe, elles fuient non seulement le viol, mais aussi le mariage forcé, les violences familiales, l'excision, etc. Le phénomène reflète également la tentative des femmes de prendre en main leur sort, d'acquérir une certaine autonomie et liberté face à la domination masculine.

La connotation négative du terme *migrant* s'explique également par la présence d'éléments criminels autour des personnes obligées de quitter leur pays. Des filières clandestines se sont formées pour organiser leur 'voyage', on assiste à la professionnalisation du trafic d'êtres humains avec l'apparition de nouveaux métiers, si on peut les appeler comme cela. On voit donc apparaître, outre les 'trafiquants', des 'esclavagistes modernes' et des 'passeurs'. On a même réalisé un documentaire français sur cette thématique : « Professions : passeurs. Beaucoup de migrants voient les passeurs comme des agents de voyage qui vont les aider alors qu'en Europe, on les voit comme de terribles criminels qui exploitent les migrants » déclare l'un des migrants dans l'émission[9].

Ce terme change de connotation selon le pays où l'on se trouve et on peut interpréter sa signification en deux sens: la politique européenne stigmatise ces passeurs et les considère comme des terroristes s'enrichissant sur le dos de la misère humaine, et fait d'eux des boucs émissaires, alors que pour les migrants, ils sont souvent des personnages positifs, louant leur bateau ou les aidant pour des raisons humanitaires. Donc un nouveau terme est né dans ce domaine, mais son interprétation exacte reste floue à cause de la complexité de la réalité qu'il désigne.

L'autre problème, toujours lié à la criminalisation de la migration, concerne le rapatriement des fonds des personnes qui ont réussi à s'installer dans un pays d'accueil et à recommencer leur vie et qui envoient de l'argent à la famille vivant toujours dans le pays d'origine. Ce type de flux monétaire est appelé *remise migratoire* mais toujours avec un sens péjoratif, imputable notamment au fait que ces fonds servent dans de nombreux cas au financement du terrorisme et du trafic d'armes.

La connotation négative est également présente dans le cas de la dénomination des lieux où sont installés les migrants en attente de la décision officielle de leur sort : en plus des termes comme 'le camp de réfugiés ou de déplacés', il existe aussi 'le camp de migrants', 'centre de rétention ou de détention administrative', 'centre d'identification et d'expulsion', par des termes *politiquement plus corrects* 'zone d'attente pour personnes en instance', 'camp de transit', 'point de passage frontalier', 'centre d'accueil de demandeurs d'asile', mais aussi par des expressions carrément négatives comme 'ghetto' ou 'jungle'. Les habitants de ces lieux sont dits 'encampés', ils se caractérisent par trois facteurs : extraterritorialité – parfois ils ne sont même

[8] Source: L'Atlas des migrations, Coédition La Vie-Le Monde, Hors Série, 2008-2009. p68.
[9] https://www.rts.ch/info/monde/9328282--profession-passeurs-les-multiples-visages-du-business-de-la-migration.html.

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

pas indiqués sur les cartes – , exception – soumis à des règles et lois spécifiques –, et exclusion sociale.

Pour illustrer la complexité de la question linguistique, il est intéressant de voir comment la même personne est nommée en fonction de son lieu de résidence (sur la base d'un article paru dans le Monde diplomatique en mai 2017, intitulé *La fabrique des indésirables*)[10].

Un *déplacé interne* libérien, vivant pendant la guerre civile de 2002-2003 dans un camp de Monrovia, sera un *réfugié* s'il part pour s'enregistrer dans un camp du HCR en Guinée ; s'il quitte le camp en 2006 pour chercher du travail à Conakry, il sera *clandestin*. S'il essaie de rejoindre l'Europe par la mer et arrive en France, il sera conduit vers l'une des zones d'attente pour personnes en instance (ZAPI), installées dans les ports et aéroports. Il sera donc enregistré comme *demandeur d'asile*, avec de fortes chances de se voir *débouté* de sa demande. Il sera donc *retenu* dans un centre de rétention, pour organiser son expulsion. S'il n'est pas expulsable, il sera libéré et deviendra *migrant clandestin*.

Les États d'accueil réagissent différemment à cette situation, mais dans la plupart des cas on assiste à l'apparition d'une politique de barrage et à la crispation de ces pays. On peut tout de même écouter des voix qui représentent un comportement plus libéraliste et plaident pour une *immigration sélective* et une *immigration de remplacement*. Ces deux notions récemment créées se réfèrent à deux graves problèmes auxquels les sociétés modernes doivent faire face, notamment le vieillissement de la population et le manque de main-d'oeuvre et pour lesquels l'immigration pourrait signifier une solution. L'*immigration sélective* ou autrement appelée *immigration choisie* est maîtrisée, contrôlée à l'aide de quotas, adaptée aux besoins de l'économie nationale en face d'une *immigration subie*. L'exemple souvent cité est celui du Canada qui fixe chaque année des quotas à ne pas dépasser et applique une grille de sélection pour les migrants. Selon le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, Ottawa pratique une politique migratoire ayant « pour piliers la compassion et les opportunités économiques »[11].

La *migration de remplacement* – selon le rapport de l'ONU – correspond à la migration internationale dont un pays aurait besoin pour éviter le déclin et le vieillissement de la population qui résultent des taux bas de natalité. Cette idée de présenter l'immigration comme étant la solution aux problèmes des sociétés occidentales divise l'opinion publique à cause de son caractère un peu hypocrite[12].

Réfugiés climatiques

Le deuxième volet de la question, notamment le problème des réfugiés climatiques, s'est aggravé depuis quelques décennies. Le déplacement d'un pays à l'autre pour cause de catastrophe naturelle devient un phénomène toujours plus important à l'échelle mondiale. Le statut de réfugié n'est pas légalement reconnu pour ces migrants du climat étant donné qu'ils ne sont victimes d'aucune persécution politique. Chaque année, des millions de personnes sont contraintes à quitter leur domicile – temporairement ou de

[10] https://www.monde-diplomatique.fr/2017/05/AGIER/57491.
[11] http://www.valeursactuelles.com/societe/lavenir-cest-limmigration-choisie-92920.
[12] http://www.un.org/esa/population/publications/migration/pressfr.htm.

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

manière permanente – à cause d'inondations, d'ouragans, de tremblements de terre, de sécheresse et d'autres catastrophes naturelles. Les catastrophes environnementales peuvent prendre la forme d'une dégradation progressive (montée des eaux liées au réchauffement climatique, désertification, déforestation, appauvrissement de la biodiversité, etc.) ou brutale (tsunami, tremblement de terre, inondation, irruption volcanique, etc.).

Le terme de *réfugié climatique* a apparu en 1985 dans un rapport du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), sous la plume d'un universitaire égyptien, Essam El-Hinnawi. Sa définition: « ceux qui sont forcés de quitter leur lieu de vie temporairement ou de façon permanente à cause d'une rupture environnementale (d'origine naturelle ou humaine) qui a mis en péril leur existence ou sérieusement affecté leurs conditions de vie »[13].

Plus de 30 ans après, la situation juridique internationale n'a guère avancé. De nombreux États refusent l'élargissement de la notion de réfugié, car un nouveau statut créerait forcément des obligations: une indemnisation en cas de responsabilités économiques et politiques et une obligation d'accueil. Deux hypothèses à laquelle s'opposent la plupart des pays occidentaux riches, grands émetteurs de CO_2 et donc principaux responsables du réchauffement climatique.

Même si officiellement ou juridiquement ces migrants n'existent pas, les média utilisent différents termes pour les désigner: en plus de *réfugiés climatiques*, on les appelle des *naufragés climatiques* ou des *naufragés de l'environnement*, des *migrants ou déplacés environnementaux*, des *éco-réfugiés,* ou avec des termes plus forts des *sans-terre* à l'instar des sans-abris ou des *déshérités*. Le terme *réfugié* étant considéré souvent connoté par les interprétations politiques, certaines organisations refusent de l'appliquer aux personnes obligées de quitter leur terre à cause des problèmes environnementaux, ainsi par exemple le HCR préfère employer la notion de *environmentally displaces persons*[14].

Migration ou mobilité professionnelle

Sous l'effet de la mondialisation, la migration professionnelle – appelée également et plus fréquemment *mobilité professionnelle* à cause des connotations négatives du terme *migration* – a atteint des ampleurs jamais vues avant. La concurrence à laquelle les entreprises doivent faire face est énorme, aussi bien à l'intérieur des pays qu'au niveau international, elles sont donc obligées de s'y adapter par différents moyens, entre autres, par la mobilité. Sur le plan linguistique, il est intéressant de voir une utilisation beaucoup plus stabilisée, univoque et universellement acceptée que dans les deux autres domaines. La *mobilité* est le terme générique servant à désigner aussi bien les déplacements externes, consécutifs aux démissions, aux licenciements, aux détachements et aux recrutements que les déplacements internes, provoqués par les réorganisations structurelles des entreprises. La distinction se réalise en premier lieu par des adjectifs, on parle donc de *mobilité horizontale,* aussi intitulée *transversale ou fonctionnelle* lorsque le poste de travail change au même niveau hiérarchique. *La*

[13] https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2010-2-page-67.htm.
[14] https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2010-2-page-67.htm.

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

mobilité verticale ou catégorielle suppose l'accroissement de responsabilité pour le salarié et une promotion hiérarchique. La *mobilité interne stratégique* est un moyen pour l'entreprise pour mieux bénéficier du savoir-faire des employés, alors que *la mobilité réactive* constitue une réponse à une situation imprévue.

Dans le domaine du travail, les contraintes juridiques-fiscales ne permettent pas des lacunes de réglementation comme c'est le cas déjà présenté en matière des réfugiés politiques et climatiques, ainsi les termes désignant les différents aspects de mobilité professionnelle sont clairement et strictement définis par les normes juridiques. À titre d'exemple, *l'expatriation et le détachement* sont distingués par la durée du travail et les contraintes sociales, l*'expatriation* n'impose pas de limite de durée et l'expatrié n'est plus affiliée à la Sécurité sociale française, alors qu'un salarié *détaché* est mis temporairement à la disposition d'une autre entreprise hors de France et son affiliation à la sécurité sociale ne change pas.

Quand on quitte le domaine strictement professionnel pour inclure dans l'analyse des aspects socio-politiques également, on retrouve des termes existant depuis un certain temps déjà, soulignant les aspects négatifs de la mobilité professionnelle, comme *fuite de cerveaux, exil des diplômes, exodes des jeunes diplômés, exil des forces vives* ou même *brain drain.*

Conclusion

En ce qui concerne les trois domaines examinés, nous pouvons voir trois comportements langagiers différents. Même si leur point de départ est commun – il s'agit de l'expression du 'déplacement' dans un sens ou autre, leur contexte politico-social est complètement différent. En effet, bien que le monde du travail soit le moins 'contaminé' par des connotations péjoratives, le vocabulaire de la mobilité professionnelle nécessite plutôt une interprétation juridique claire : il faut bien préciser les modalités du droit de travail, du droit social international qui entrent en jeu en cas du *détachement, expatriation*, etc.

Quant au vocabulaire lié aux problèmes environnementaux, la situation est beaucoup plus floue que dans le cas du monde du travail, nous sommes encore dans la phase de la reconnaissance officielle de l'existence des ces personnes; bien que tout le monde soit conscient de leur présence et de leur misère, il manque encore la vrai prise de conscience de la spécificité de leur situation. Tant que cette prise de conscience ne se réalise pas, on ne peut pas résoudre le problème de la langue.

Enfin, comme nous venons de voir, le volet politique de cette question est le plus délicat. La situation est d'autant plus intéressante et unique dans son genre, qu'on assiste à une intervention volontaire dans la langue de l'extérieur et une intention de changement orienté, dirigé par des facteurs extralinguistiques. Les expressions employées quotidiennement par les média et la politique ne sont pas neutres, elles façonnent directement et indirectement les représentations et les conceptions que nous avons de ce phénomène. Elles nous font oublier que, derrière *les flux migratoires,* en réalité il y a des hommes, des femmes et des enfants, des destins divers, des histoires personnelles. Or justement ce caractère personnel et individuel qui est effacé par ces termes globalisant, la singularité des personnes et des parcours sont dissouts dans un

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)

grand tas indifférencié. La solution du problème de la migration devrait donc passer aussi par des précisions langagières.

Références bibliographiques :

https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest /pages/statusofrefugees.aspx, consulté le 10 avril 2018

https://www.amnesty.fr/focus/migrant, consulté le 14 avril 2018

https://www.levif.be/actualite/international/parler-de-migrants-est-une-facon-de-deshumaniser-les-gens/article-normal-413067.html, consulté le 5 mai 2018

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/08/25/migrant-ou-refugie-quelles-differences_4736541_4355770.html, consulté le 30 mars 2018

http://www.unhcr.org/fr/en-bref.html, consulté le 30 mars 2018

https://www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/0301121193853-mobilite-et-travail-lhistoire-dun-couple-infernal-2144010.php, consulté le 15 avril 2018

https://www.rts.ch/info/monde/9328282--profession-passeurs-les-multiples-visages-du-business-de-la-migration.html, consulté le 24 mars 2018

https://www.monde-diplomatique.fr/2017/05/AGIER/57491, consulté le 23 mars 2018

http://www.valeursactuelles.com/societe/lavenir-cest-limmigration-choisie-92920, consulté le 15 avril 2018

http://www.un.org/esa/population/publications/migration/pressfr.htm, consulté le 15 avril 2018

https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2010-2-page-67.htm, consulté le 15 avril 2018

Bassi, Marie – Fine, Shoshana. 2013. *Hommes et migrations* – Revue française de référence sur les dynamiques migratoires; Numéro Frontières - *La gouvernance des flux migratoires „indésirables*".

L'Atlas des migrations. Coédition La Vie-Le Monde, Hors Série, 2008-2009.

BDD-A31351
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 19:58:25 UTC)